



L'eau au coeur du changement :  
Accélérer pour atteindre  
les Objectifs de  
Développement Durable

## La Classe d'eau du SAGE des six Vallées : comment mobiliser les acteurs d'un territoire sur un projet partagé autour des enjeux de l'eau ?



Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux ou SAGE est une feuille de route réalisée à l'échelle d'un bassin versant pour assurer aux générations futures une eau de qualité et des milieux aquatiques en bon état. Il s'agit d'un document réglementaire adapté au territoire et élaboré par les acteurs locaux. Au-delà de la dimension réglementaire, la mobilisation des acteurs dans un projet de territoire partagé est un point clé de la démarche.

Le **SAGE des six vallées, situé en Seine-Maritime**, est porté par deux structures voisines : Les syndicats des bassins versants de L'Austreberthe-Saffimbec et Caux-Seine. Les syndicats de bassin versant sont des collectivités territoriales qui ont la particularité d'agir à une échelle hydrographique, particulièrement adaptée à la gestion des cours d'eau et des inondations. Créés en Seine-Maritime suite aux importantes inondations qui ont frappé le département à la fin des années 90, ces nouvelles collectivités avaient pour mission première de faire travailler ensemble les communes d'un bassin versant sur la question des inondations avec un principe de solidarité amont-aval. Aujourd'hui la prise en compte des enjeux eau et aménagement du territoire est au cœur des préoccupations de ces structures. Le SAGE est un outil permettant d'avoir une vision globale, cohérente et partagée des enjeux de l'eau en intégrant toutes ses dimensions (grand et petit cycle de l'eau, volets qualitatif et quantitatif, eau comme patrimoine commun et support de vie).

### Description du contexte initial : Quelle problématique ? Quels enjeux ?

*L'élaboration du SAGE est et un processus long et complexe. Dans le cas des six Vallées, il fallait aussi faire travailler ensemble les élus de deux territoires voisins. L'objectif de l'opération était donc multiple :*

- ◆ Mobiliser les élus de deux territoires dans un projet de SAGE commun : faire comprendre l'intérêt de la démarche et les habituer à travailler ensemble.
- ◆ Faire connaître le nouveau territoire commun et se l'approprier.
- ◆ Les former aux thématiques de l'eau qui sont nombreuses et parfois complexes.

### Quel (s) territoire (s) ?

Le territoire du SAGE des 6 Vallées est un sous bassin versant du **bassin hydrographique Seine-Normandie**. Le territoire, majoritairement rural, s'étend sur une surface de 395 km<sup>2</sup> et regroupe 65 communes où résident 65 000 habitants. Le réseau hydrographique est constitué de six cours d'eau, tous des effluents de la Seine : L'Ambion, La Sainte-Gertrude, La Rançon, La Fontenelle, l'Austreberthe et le Saffimbec.



Le milieu physique du territoire du SAGE des 6 Vallées se caractérise par la présence de **sols agricoles très fertiles mais très sensibles à l'érosion et au ruissellement et un sous-sol karstique très sensible aux pollutions**. Le sous-sol abrite un aquifère souterrain qui représente l'unique source d'eau po-



## L'eau au coeur du changement : Accélérer pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

table du territoire. Ces phénomènes se croisent et déterminent la sensibilité du territoire aux inondations et aux coulées de boues, à la pollution des captages d'eau potable et à la dégradation des milieux aquatiques.

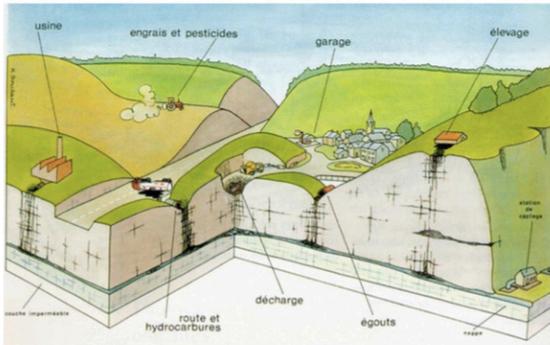


FIGURE 1 SOURCES DE POLLUTION SUSCEPTIBLES DE PERTURBER LES EAUX KARSTIQUES (SOURCE: LA COMMISSION WALLONNE D'ETUDE ET DE PROTECTION DES SITES SOUTERRAINS (CWEPSS))

### Présentation du projet/solution(s) mise(s) en œuvre

Depuis 1987, l'Agence de l'Eau Seine Normandie développe un programme d'éducation qui vise à améliorer la compréhension de la gestion de l'eau. Initialement prévues pour les scolaires, nous avons fait le choix de faire de ces classes d'eau un outil pour mobiliser les acteurs locaux : population, élus et professionnels. Le SAGE des 6 Vallées a ainsi proposé aux membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et aux élus du territoire **5 journées de formation, sur les enjeux du territoire** : risque inondation et culture du risque, aménagement du territoire, alimentation en eau potable, assainissement, pollutions diffuses et milieux aquatiques...

### Quelle est la durée du projet/processus ?

Cinq journées de formation et une cérémonie de clôture ont été organisées, réparties sur l'année 2016 afin de garantir la disponibilité des participants.

### Quels acteurs ont été impliqués ?

Les membres de la commission locale de l'eau, les élus du territoire et les animateurs des structures porteuses, ainsi que d'autres techniciens des collectivités du territoire et les services de l'état.

### Comment l'histoire s'est-elle déroulée ?

Lors de l'émergence du SAGE, une question s'est très vite

posée :

*Comment mobiliser les acteurs du territoire autres que les structures porteuses du SAGE ? Comment faire comprendre l'intérêt d'une telle démarche ?*

Il fallait trouver un moyen de communiquer et sensibiliser sur le sujet, mais aussi de permettre aux élus de monter en compétences sur les thématiques qu'ils allaient devoir traiter.

Lors de la première réunion de la Commission Locale de l'Eau, nous avons présenté le principe de la Classe d'eau et distribué un questionnaire sur les attentes et disponibilités des membres afin d'adapter le format.

A la fin de la réunion, les personnes intéressées ont pu s'inscrire. Les différents animateurs des structures porteuses du SAGE ont travaillé en équipe et main dans la main avec l'Agence de l'Eau, les services de l'état et d'autres techniciens du territoire pour proposer un programme de formation basé sur la pédagogie active susceptible de générer une interaction entre les participants.

Des ateliers, présentations, jeux de rôle et visites de territoire ont été organisés. Chaque participant s'est vu doté d'un classeur pédagogique lui permettant de compiler les informations techniques. A la fin de la dernière journée de formation, un atelier de prospective sur la base d'un scénario projeté en 2050 et une cérémonie de clôture ont été organisés. Un total de 70 personnes a participé aux différentes journées de formation. Les membres du bureau de la CLE et le Président qui ont assisté à l'ensemble des formations.

Afin d'exploiter cette expérience le plus largement possible, la classe d'eau a fait l'objet d'un film : A l'école de l'eau, réalisé par A. Chauvry. Ce film a pour objectif de présenter de façon très simple la démarche du SAGE et les enjeux liés à l'eau du territoire. Il sert régulièrement de support de communication auprès des membres de la CLE qui n'ont pu assister à la formation mais aussi au grand public.

Enfin, afin d'évaluer le retour des participants, un questionnaire de satisfaction a été transmis aux participants. Les retours étant très positifs, nous continuons à organiser des journées thématiques régulièrement (ex : le changement climatique en octobre 2018).

### Quel type de transformation/changement a permis ce projet/processus ?

Créer une dynamique de travail autour du SAGE par un noyau d'élus sensibilisés qui participent activement à son élaboration et portent les messages du SAGE. Créer des synergies et des habitudes de travail communes entre techniciens et élus des structures porteuses mais aussi avec d'autres collectivités



## L'eau au coeur du changement : Accélérer pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

avec des compétences dans le domaine de l'eau et de l'aménagement du territoire.

### Quel(s) levier(s) a/ont permis la réalisation ou non du projet/processus ? Quelle synergie avec les autres leviers ?

◆ *Le dispositif classe d'eau existant et financé par l'agence de l'eau*

◆ *Un réseau d'animateurs mis à disposition par les structures porteuses. Ces animateurs sont financés en partie par l'Agence de l'Eau.*

◆ *Des services de l'état mobilisables et impliqués.*

### Dans les ODD, quelles cibles sont les plus concernées ?

- 6 : Eau propre et assainissement
- 11: Villes et communauté durables
- 14 : Vie aquatique
- 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs

### Au regard de cette expérience mais aussi d'un point de vue général, quelle(s) recommandation(s) pourriez-vous faire ?

*Le rôle de l'animation territoriale a été fondamental. Le financement de cet outil par les Agences de l'Eau est clé pour la mobilisation des territoires dans le domaine de l'eau. L'existence de structures de bassin pertinentes pour mener ce type de démarches transversales dans une logique de solidarité amont-aval est aussi à retenir. Des services de l'état mobilisables et en contact direct avec les territoires. Ce sont des idées principales à transmettre. Je dois encore faire valider cette partie par mes élus.*